

La FFME et les Maisons de l'Europe

★ ★ ★ Vous souhaitez...

★ Connaître l'Europe ?

★ Obtenir des informations pratiques ?

★ Organiser des animations ?

★ Débattre sur l'actualité européenne ?

★ ★ ★

La Fédération Française des Maisons de l'Europe et son réseau de Maisons de l'Europe sont à votre disposition.

Notre vocation :

Informier, communiquer, orienter et débattre sur l'Union européenne.

Contribuer à forger une citoyenneté européenne en rapprochant l'Europe des citoyens.

Les Maisons de l'Europe, associations indépendantes :

Vos relais de proximité entre les institutions européennes et les citoyens !

www.maisons-europe.eu



Les origines de l'Union européenne

L'Europe est ancienne mais la construction européenne est récente et commence après 1945.



La légende : L'enlèvement d'Europe

Europe est une princesse phénicienne qui incarne la beauté, la culture et les idées



Jusqu'au IV^e siècle après JC, la Méditerranée est au cœur de l'Europe sous influence de la Grèce puis de l'Empire romain

Le Moyen-âge a connu des **tentatives d'organisations politiques** (ex: empire de Charlemagne) et des fragmentations. La papauté identifie le christianisme avec l'Europe

1054 : Schisme d'Orient (séparation entre l'Église catholique et l'Église orthodoxe)

Du XIV au XVI^e siècle : La Renaissance et la Réforme

XVIII^e siècle : Les Lumières (les philosophes définissent les valeurs essentielles de la démocratie)

XIX et XX^e siècles : Excès des nationalismes conduisant à deux guerres mondiales

Après 1945, premiers pas de la construction européenne pour éviter le retour des totalitarismes, de la barbarie et d'une autre guerre.

Conseil de l'Europe (Strasbourg)



1948 : Congrès de La Haye, principes d'une Europe politique et économique

1949 : Création du Conseil de l'Europe

1950 : Convention européenne des Droits de l'Homme, adoptée par le Conseil de l'Europe

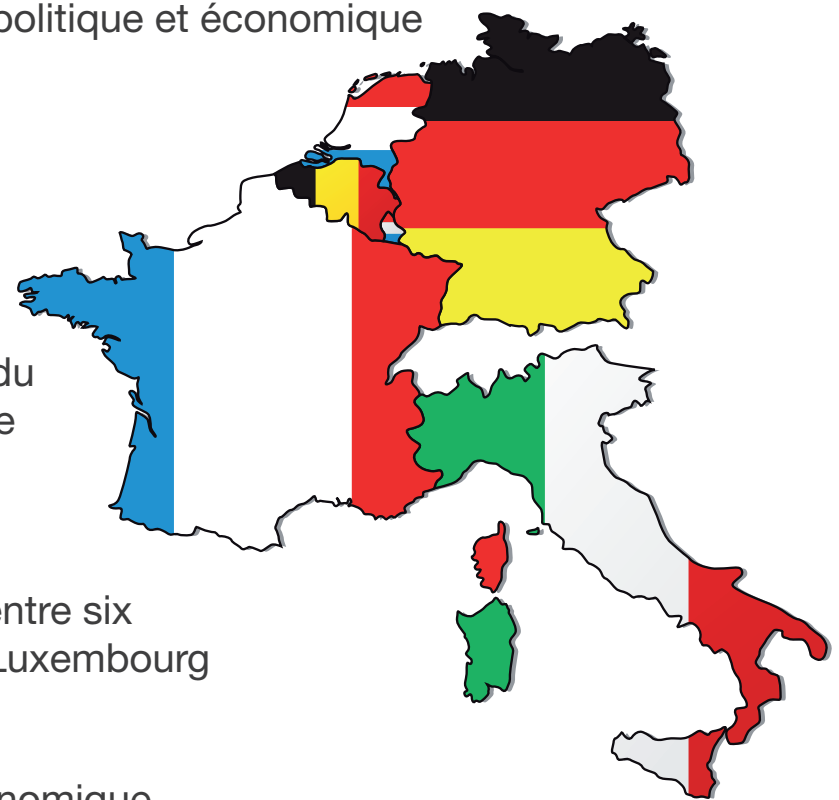
9 Mai : Déclaration de Robert Schuman qui lance l'idée de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), considérée comme **l'acte de naissance de l'Union européenne**

1951 : Création de la CECA instituant la mise en commun des ressources de charbon et d'acier entre six pays : France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg et Italie

1957 : Traité de Rome instituant la Communauté Economique Européenne (CEE) et la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique (EURATOM)

1986 : Acte Unique, première réforme du Traité de Rome qui ouvre la voie à la réalisation du marché unique

1992 : Traité de Maastricht instituant l'Union européenne et instaurant le principe de la monnaie unique : l'euro



Salon de l'Horloge (Paris)



Photo de Pauline FRISON - 14 ans (France)
Concours photos "Mon idée des frontières en Europe" - Département du Nord - 2009

Les valeurs européennes

L'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de **dignité** humaine, de **liberté**, d'**égalité**, de **solidarité** et de **paix**.

Elle repose sur les principes de la **démocratie**, de l'Etat de droit et des **droits de l'homme**.

Elle place la personne au cœur de son action en instituant la **citoyenneté** de l'Union et en créant un espace de liberté, de sécurité et de **justice**.

L'ensemble de ces droits et valeurs sont exposés dans la **Charte des droits fondamentaux** de l'Union européenne, adoptée en 2000 et désormais incluse dans le Traité de Lisbonne (2009).



Dignité

La dignité humaine est inviolable. Elle doit être respectée et protégée. (Article 1)

- Droit à la vie (suppression de la peine de mort)
- Droit à l'intégrité de la personne
- Interdiction de la torture, des peines, des traitements inhumains ou dégradants
- Interdiction de l'esclavage et du travail forcé
- ...

Égalité et Solidarité

Toutes les personnes sont égales en droit. (Article 20)

- Non-discrimination et respect des diversités
- Egalité entre les hommes et les femmes
- Droits de l'enfant, des personnes âgées et des handicapés
- Droits des travailleurs et des chômeurs
- Protections sociales et protection de la santé
- Protection des consommateurs
- Accès aux services d'intérêt économique général
- Protection de l'environnement
- ...

Liberté et Justice

Toute personne a droit à la liberté et à la sûreté. (Article 6)

- Respect de la vie privée et familiale
- Protection des données à caractère personnel
- Liberté de pensée, de conscience et de religion
- Liberté d'expression, d'association
- Droit à l'éducation
- Liberté d'entreprise et droit de propriété
- Droit d'asile
- Droit d'accès à un tribunal
- Présomption d'innocence
- Principe de légalité et de proportionnalité des peines
- ...

Citoyenneté

- Droit de vote et d'éligibilité aux élections du Parlement européen et aux élections municipales
- Droit à une bonne administration
- Droit d'accès aux documents des institutions européennes
- Droit d'accès au médiateur
- Droit de pétition
- Protection diplomatique et consulaire
- Liberté de circulation et de séjour
- ...

Unie dans la diversité

Un espace économique commun

Depuis le Traité de Rome, la Communauté Economique Européenne, devenue l'Union européenne, a donné beaucoup d'importance à l'économie. L'objectif est de constituer un espace économique commun aussi prospère que possible.

Le marché intérieur et les 4 libertés

En 1957, le Traité de Rome crée le marché intérieur, fondé sur la liberté de circulation des marchandises, des capitaux, des services et des personnes.

En 1985, un certain nombre de pays membres signent l'accord de Schengen qui abolit le contrôle des personnes aux frontières à l'intérieur de l'Union.

De ce marché intérieur découle la nécessité d'avoir :

- Une politique de la concurrence (interdiction des pratiques anti-concurrentielles, contrôles à priori des concentrations et des aides)
- Une harmonisation des législations nationales et des normes communes
- Des douanes extérieures communes (tarif douanier commun)
- Une politique commune de commerce extérieur

Une Union Économique et Monétaire

La création de l'union monétaire est la principale réalisation de l'intégration économique de l'UE :



- Instauration d'une monnaie unique.

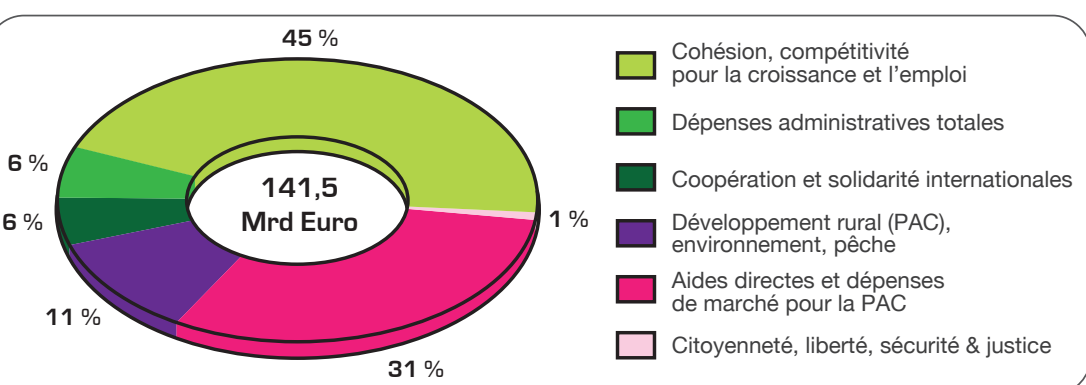
Depuis le 1^{er} janvier 2002 l'euro a remplacé le franc. En 2010, 16 pays membres de l'Union possèdent l'euro.



- Création d'une Banque Centrale Européenne.

Le budget de l'UE

En 2010, le budget de l'UE se chiffre à **141,5 milliards d'euros**. À titre de comparaison le budget fédéral américain pour 2010 se chiffre à 3 400 milliards de dollars.



Politiques de solidarité et d'innovation

Les principaux exemples :

- La Politique Agricole Commune (PAC)

Le Traité de Rome instaure une politique commune dans le domaine de l'agriculture. Elle a connu de nombreuses réformes.



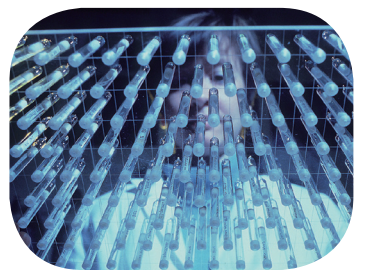
- La politique régionale

Elle repose sur des instruments financiers : les fonds structurels devenus "fonds de cohésion".



- La recherche

Le programme-cadre pour 2007-2013 est consacré à de nombreux domaines : santé, alimentation, agriculture, NTIC, énergie, environnement, transport, espace...



- L'énergie

Réalisation progressive d'un marché de l'énergie et d'un paquet "Énergie-Climat" : baisse des émissions de gaz à effets de serre, amélioration de l'efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables...



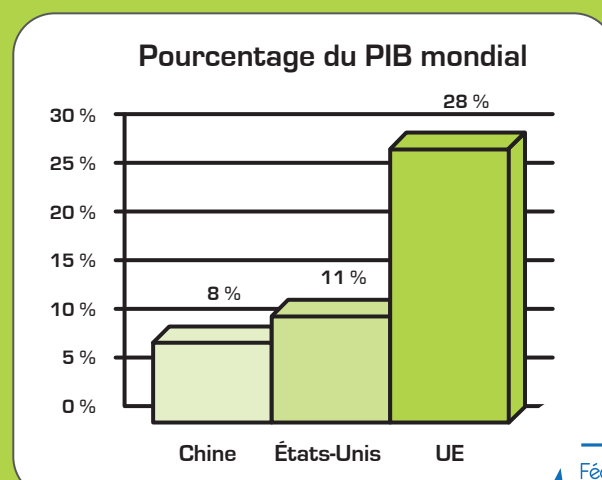
- Les réseaux transeuropéens de transport

Réseaux routier, ferroviaire, fluvial, maritime, électrique, gazoducs...

Le saviez-vous ?

Le poids économique de l'Europe dans le monde

En 2009, l'Union européenne est la première puissance économique et commerciale mondiale.



Source : FMI (2009)

L'Europe sociale

Un modèle social européen

Il est fondé sur l'adéquation entre une économie performante et un niveau élevé de protection sociale, d'éducation et de dialogue social.

Ce modèle original se caractérise par le partage de valeurs, de normes et de pratiques communes aux États membres.

Les modalités de mise en œuvre relèvent de la compétence des États.



Champs d'application

Défense des droits fondamentaux

Éducation/formation

Santé

Protection sociale

Intégration sociale

Égalité des chances

Égalité homme-femme

Droit du travail

Lutte contre les discriminations

Cohésion régionale

Instruments

Législation

Nombreuses directives communautaires qui doivent être transposées dans les législations des États membres.

Charte des droits fondamentaux de l'UE

Intégrée dans le Traité de Lisbonne (2009) qui comprend les droits économiques et sociaux.

Dialogue social européen

Implication des partenaires sociaux dans la prise de décision.

Fonds de cohésion

(Anciennement fonds structurels)

Éléments de solidarité sociale et de redistribution entre nations et entre régions de l'UE.

Lutte contre les discriminations



OBJECTIFS :
Garantir un niveau minimum d'égalité de traitement et de protection pour tous ceux qui vivent et travaillent en Europe.

Égalité homme-femme



OBJECTIFS :
Éliminer les inégalités, promouvoir l'intégration ainsi que les actions positives afin de garantir un traitement égal des hommes et des femmes dans tous les domaines.

L'Union européenne communauté solidaire

La politique de cohésion

Objectif : réduire les écarts de développement entre les régions de la communauté.

Le budget affecté au développement des régions n'a cessé d'augmenter pour représenter actuellement plus d'un tiers du budget total de l'UE.

Ces fonds dits de "cohésion" sont réinvestis localement et profitent indirectement aux citoyens.

Ce système de solidarité a prouvé son efficacité en permettant à certains pays de rattraper en partie leur retard de développement, notamment en Europe centrale et orientale.

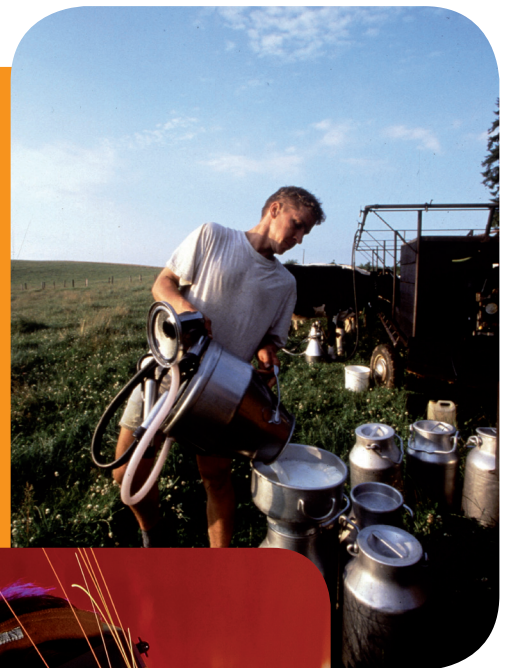
12,7 milliards d'euros de fonds de cohésion attribués à la France entre 2007 et 2013

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

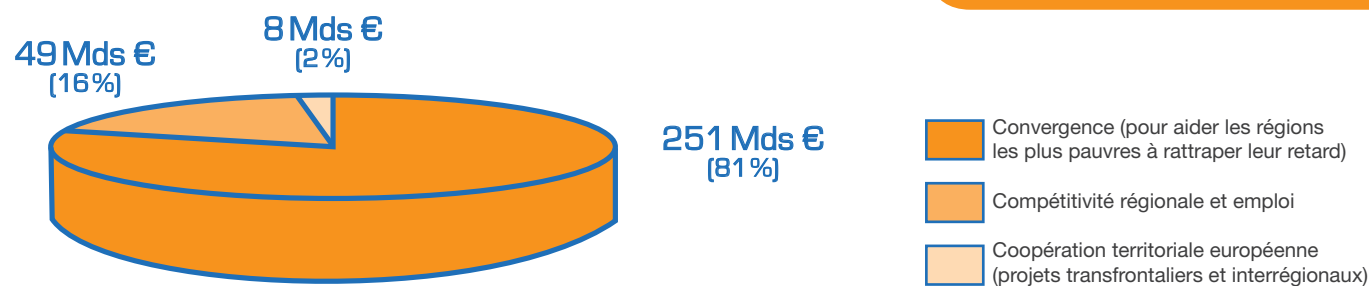
finance des projets d'aménagement du territoire. Il aide aussi les entrepreneurs et agriculteurs à s'installer et moderniser leurs équipements.

Le Fonds Social Européen (FSE)

cofinance des actions en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle.



Le budget de la politique de cohésion de l'UE 2007-2013 (308 milliards d'euros)



Une solidarité élargie au reste du monde

L'UE contribue au développement des pays les plus pauvres

L'UE a créé dès les années 50 le **Fonds Européen de Développement (FED)**. C'est l'instrument principal de l'aide communautaire à la coopération pour développer les pays les plus vulnérables tels que les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et les pays et territoires d'Outre-Mer.

Les objectifs de l'UE sont d'aider ces pays à lutter contre la pauvreté, soutenir la croissance et le développement durable, renforcer la démocratie, respecter des droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Au secours des pays victimes de catastrophes naturelles ou humanitaires

L'Union européenne fournit plus de la moitié de l'aide humanitaire mondiale à travers l'action de l'**Office Humanitaire de l'Union européenne (ECHO)**.



Le saviez-vous ?

L'UE s'est mobilisée pour venir en aide aux victimes lors du tremblement de terre en Haïti (2010), du tsunami en Asie (2004), de la reconstruction de l'Irak (2003)...

L'Union européenne et la jeunesse

Les citoyens européens peuvent circuler, résider, travailler partout en Europe.
Ces principes concernent en particulier les jeunes.

La Jeunesse a toute sa place dans les politiques européennes

La Commission européenne a mis en place des politiques qui touchent directement les jeunes européens et qui contribuent à forger une conscience européenne commune.

Elèves, étudiants, apprentis, jeunes travailleurs... peuvent bénéficier des programmes européens d'éducation et de formation qui encouragent la mobilité et la coopération entre jeunes en Europe.



Se former et travailler en Europe

Programme LEONARDO DA VINCI

(jeunes travailleurs / adultes)

Stage de jeunes et de formateurs, projets de coopération entre établissements de formation professionnelle et entreprises

Programme GRUNDTVIG

(éducation des adultes)

Actions de mobilité et de formation pour adultes (même les plus jeunes), partenariats et réseaux éducatifs

Dispositif et CV Europass

Améliore la lisibilité des parcours d'études ou de stages ainsi que la transparence des qualifications

Agir, s'investir, monter un projet

Programme JEUNESSE EN ACTION

- Service Volontaire Européen (SVE)
- Initiatives de jeunes : projets de groupes de jeunes au niveau local, régional, national ou international
- Échanges de jeunes : rencontres internationales

Étudier en Europe

La reconnaissance mutuelle des diplômes, les transferts de crédits (ECTS) et l'harmonisation des diplômes LMD (Licence-Master-Doctorat) facilitent la mobilité des étudiants dans les pays européens.

Programme ERASMUS

(enseignement supérieur)

Mobilité d'étude ou de stage des étudiants et des enseignants, coopération interuniversitaire en Europe et dans le monde (Erasmus Mundus)

Programme COMENIUS

(enseignement scolaire)

Coopération entre écoles, mobilité des élèves et des enseignants

Programme eTwinning

(enseignement scolaire)

Jumelage électronique entre établissements scolaires (coopérations, apprentissage multilingue et multiculturel avec les nouvelles technologies)

Le saviez-vous ?

Depuis la création du programme Erasmus en 1987, plus de 2 millions d'étudiants Erasmus ont passé au moins un semestre d'études dans un autre pays européen.

C'est bien mais il faudrait davantage !

Photo d'Aleksandra DONDZIAK - 14 ans (Pologne)
Concours photos "Mon idée des frontières en Europe"
Département du Nord - 2009



L'Union européenne, acteur mondial



La Politique Étrangère et de Sécurité Commune (PESC)

Mise en œuvre depuis 1992, cette politique a pour objectifs l'affirmation des valeurs de l'UE au niveau international, la défense de ses intérêts et la stabilisation des zones de crise.

La Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC)

Elle donne à l'UE la possibilité d'utiliser des moyens militaires ou civils dans la prévention des conflits et la gestion des crises internationales.

Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

Poste créé en 2009 dans le Traité de Lisbonne.

Par le biais de ses différentes politiques extérieures, l'UE joue un rôle majeur sur la scène internationale.

Elle entretient des relations de coopération avec la Méditerranée (Union pour la Méditerranée), les Etats-Unis, la Fédération de Russie, l'Amérique du sud, la Chine et les pays asiatiques, les pays africains...

La Politique Européenne de Voisinage (PEV)

Née de la volonté de partager ses **objectifs de paix** dans un espace de prospérité et de stabilité, la PEV vise à **renforcer la coopération** politique, économique, sécuritaire et culturelle entre l'UE et ses voisins directs.

La Politique Commerciale Commune (PCC)

La PCC régit les relations commerciales de l'Union avec le reste du monde. C'est également un moyen d'agir dans **la régulation de la mondialisation**, notamment dans le cadre de l'OMC.

Le saviez-vous ?

En 2009, l'UE est devenue la 1^{re} puissance commerciale de la planète, devant les États-Unis, le Japon et la Chine.



La politique d'aide au développement

L'UE est **le 1^{er} donateur mondial** aux pays en développement.

L'aide humanitaire

L'UE fournit **une aide financière et matérielle** aux victimes de catastrophes d'origines naturelles ou humaines.

Politique de promotion des droits de l'homme

Le respect de la démocratie et des droits de l'homme est un principe fondamental de l'UE qu'elle souhaite observer et faire observer dans ses relations internationales.



Ce principe est à l'origine de **la "clause démocratique"** insérée dans les accords de l'UE avec les pays tiers.

L'avenir de l'Europe ?

Depuis 50 ans, malgré les difficultés, la construction européenne a beaucoup progressé.

Aujourd'hui, elle est confrontée à de grands défis :

- **La mondialisation** qui met l'Europe en concurrence avec le monde entier
- **La crise financière, économique et sociale** depuis 2008
- **Les tendances au repli sur soi** qui risquent de briser l'unité (retour des nationalismes, développement des communautarismes, divisions religieuses...)
- **Les atteintes à l'environnement** (notamment la question du climat)
- **La crise démographique en Europe** (baisse de la natalité, vieillissement de la population...)

Que faire ?

Les Objectifs :

Les Européens auront-ils la volonté de conserver et de faire progresser le modèle de société qu'ils ont créé ?

- Une civilisation respectant la diversité des cultures et les libertés
- Des valeurs démocratiques et humanistes
- Des objectifs de solidarité et de justice sociale
- La recherche de la prospérité et d'un bon niveau de vie

Les Questions essentielles :

- Les Européens pourront-ils développer et moderniser l'économie (agriculture, industrie, services...) sans sacrifier l'emploi, la protection sociale, l'environnement ?
- Auront-ils l'ambition et la force de faire jouer à l'Europe un rôle international fondé sur la recherche de la paix, de la démocratie et de l'équilibre entre les peuples ?
- Sauront-ils faire fonctionner efficacement les organisations, notamment l'Union européenne, et les institutions qu'ils ont créées depuis 50 ans ?

En définitive, les Européens deviendront-ils des citoyens conscients et responsables, capables de faire vivre ce qui est devenu au fil des siècles : le projet européen, voire le rêve européen ?

Les élargissements de l'Union européenne

